**I.N.P DE TOULOUSE**

Quelques éléments pour la rédaction du **dossier de candidature à l’avancement de grade**.

Rappelons que le même dossier que vous êtes amenés à rédiger sera examiné successivement par le CNU pour un avancement national et par la commission interdisciplinaire de l’INP pour un avancement local. Le dossier de candidature doit présenter une vision synthétique de la carrière, cependant il convient de noter que l’évaluation du dossier porte en particulier sur (le maintien et) l’évolution des activités depuis la dernière promotion.

De nombreux documents peuvent vous être utiles pour rédiger ce dossier :

* les guides présents le site Galaxie sur les pages spécifiques à l’avancement de grade : application Electra   
  ( https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\_electra.htm )
* de nombreuses sections du CNU précisent les critères d’évaluation, les recommandations spécifiques à chaque section sont accessibles sur : (http://www.cpcnu.fr/web/section-XX/avancement-de-grade  ! **XX** = numéro de la section)
* le référentiel enseignant-chercheur de l’INP où sont recensées les différentes taches collectives donnant lieu à une reconnaissance de la part de l’établissement   
  ( http://intranet.inp-toulouse.fr/rubriques/vie\_des\_conseils/documents/RefEqH\_enseignant\_chercheur\_vote\_en\_CA\_du\_2Juillet2015\_Aimprimer.pdf )
* le guide de valorisation des activités pédagogiques édité dans le cadre du Projet IDEFI « DEFI Diversités »

( http://defi-diversites.univ-toulouse.fr/fr/index.html )

Il est important de rédiger un dossier clair et complet.

Indiquez autant que faire se peut des données factuelles permettant de quantifier l’importance des différentes tâches réalisées et l’investissement nécessaire pour les effectuer. Par exemple :

* nombre d’étudiants dans un parcours de formation créé ou géré,
* taille d’une équipe de recherche pilotée,
* importance d’un projet de recherche (durée, nombre de partenaires impliqués, nombre de personnes embauchées dans le projet, éventuellement montant du budget) et rôle précis du candidat dans le projet (responsable de tout le projet, responsable de « work package », participant…).
* pour les encadrements de thèse et masters (MCF) : nom de l’étudiant, titre de la thèse ou du stage, dates, % encadrement, type de financement, publications communes avec le doctorant, devenir du docteur

L’application ELECTRA propose deux trames de fichiers pour la rédaction du dossier :

* une notice bibliographique avec un format court et rigide permettant d’indiquer les étapes clés de la carrière
* une partie rédactionnelle, qui permet de développer la présentation du déroulement de la carrière

Respectez le format de ces deux fichiers.

Pour la partie rédactionnelle plusieurs rubriques sont indiquées. Des limites de taille (6000 caractères soit environ 2 pages) sont indiquées, rappelons qu’il s’agit bien de limites maximales : il est inutile (voire contre-productif) de « faire du remplissage » pour s’approcher de ces limites. Plusieurs indications sont données pour aider à remplir chacune de ces rubriques, nous rajoutons ici quelques remarques qui complètent ces indications mais ne s’y substituent en aucun cas.

Synthèse de la carrière : C’est dans cette rubrique qu’il convient d’expliquer des parcours particuliers et des carrières « hors des sentiers battus ».

Activité Scientifique : dans la valorisation de la recherche, indiquer les contrats public et privés portés par le candidat.

Activités Pédagogiques : dans la synthèse des enseignements, il ne s’agit pas nécessairement de faire une liste exhaustive de tous les enseignements réalisés au cours de la carrière, mais plutôt indiquer les évolutions, montrer la diversité des matières enseignées, des publics concernés (niveau, apprentis ou étudiants, formation continue…) et des modes d’enseignement. Indiquer le volume global d’enseignement par an (au cours des dernières années). Insister sur votre apport à la formation : création de nouveaux enseignements, d’une nouvelle formation, production de documents…

Responsabilités collectives  : indiquer (en particulier pour les mandats et les missions locales) l’importance des actions réalisées en termes d’investissement nécessaire et de retombées pour la structure.

Annexes

Liste des publications : Pensez à numéroter les publications dans chaque rubrique